



Organisé par



Et l'Association Sportive Automobile 71

***10<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires  
26 – 27 avril 2019***

Coupe de France des rallyes (coef 2)

Compte pour les Challenges Bourgogne Franche-Comté

Visa Ligue Régionale

**VISA**  
**LIGUE B.F.C.04**  
n° ..... 14-24 .....  
du ..... 30/01/2019 .....

Visa ASA

**ASA71**

Règlement particulier :  
Ce règlement complète le règlement standard des rallyes français Coupe de France des Rallyes

### **PROGRAMME DU RALLYE et HORAIRE**

◆ Parution du règlement	04 Mars 2019
◆ Ouverture des engagements	04 Mars 2019
◆ Clôture des engagements	18 Avril 2019 à minuit
◆ Parution du carnet d'itinéraire (road book)	20 Avril 2019 à 9h30 (Bar les charmilles à Montceau)
◆ Reconnaissances	20 Avril 2019 de 10h00 à 18h00 26 Avril 2019 de 14h00 à 20h00
◆ Vérifications Administratives (Piscine de Montceau)	26 Avril 2019 de 16h00 à 20h00 27 Avril 2019 de 07h00 à 09h30
◆ Vérifications Techniques (Piscine de Montceau)	26 Avril 2019 de 16h15 à 20h15 27 Avril 2019 de 07h15 à 09h45
◆ 1ère réunion du Collège des commissaires sportifs	27 Avril 2019 à 8h30
◆ Publication des équipages admis au départ, des heures et ordre de départ du rallye.	27 Avril 2019 à 09h30
◆ Départ du rallye régional des Gueules Noires	27 Avril 2019 à 10h30 (1 <sup>ère</sup> VHC)
◆ Arrivée de la 1 <sup>ère</sup> voiture du rallye	27 Avril 2019 à 19h23
◆ Publications des résultats officiels provisoires du rallye	½ h après dernier concurrent en parc fermé
◆ Remise des prix	27 Avril 2019 dès l'arrivée du dernier concurrent

La Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) a établi un règlement standard des rallyes Français. Le 10ème Rallye Régional des Gueules Noires est organisé suivant ces dispositions. Le présent règlement particulier précise ou complète le règlement standard FFSA des rallyes Français. Les articles et sous articles non mentionnés sont conformes au règlement standard de la FFSA

## **ARTICLE 1P : ORGANISATION**

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE 71 organise les 26 et 27 Avril 2019, avec le concours de l'association M.S.I., un rallye régional dénommé :

### **10<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires.**

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté n° 14-84 en date du 30/01/2019

#### **Organisateur technique :**

◆ Association MSI, Chez Eric FRIZOT, 38a rue Guy Moquet 71230 Saint Vallier

Président : **FRIZOT Eric**

Membres : Le bureau et les membres de l'Association **MECA SPORT INSERTION**

#### ◆ Secrétariat : **Pour les officiels**

Mme CHARLEUX Josiane

5 rue du Moulin rouge

71670 Le Breuil

Tel : 06.81.85.65.94

Email : josiane.charleux@wanadoo.fr

#### ◆ Secrétariat : **Pour les concurrents**

Association MSI

Chez Pierre Luc THAVAUX

16 rue Camille Desmoulins

71300 Montceau les Mines

Tel : 06.14.52.10.41

◆ Permanence du rallye

Lieu : Piscine de Montceau les Mines

Date : Du Vendredi 26 Avril de 8h00 au samedi 27 Avril 21h00

◆ Vérifications administratives et Techniques

à la Piscine de Montceau les Mines

◆ Accueil Officiels et Commissaires

à la Piscine de Montceau les Mines

◆ Accueil Presse

à la Piscine de Montceau les Mines

◆ Direction de Course

à la Piscine de Montceau les Mines

◆ PC Sécurité

à la Piscine de Montceau les Mines

## 1.1P : Officiels du Rallye

### Collège des commissaires sportifs

Président	DURIX Michel	0404	14548
Membre	JUGNIOT Joël	0419	6813
Membre	CHARLEUX Josiane	0403	9434

### Direction de course

Directeur de course	BERTRAND Jacques	0403	14532
Directeur de course adjoint	TEMMERMAN Eric	0410	26388
Directeur de course délégué ES1-3-5	DUROC Denis	0405	147050
Directeur de course délégué ES2-4-6	GACON Eric	0403	9100

Véhicule tricolore	BROSSARD Jean-Paul	0403	4763
	BROSSARD Lydie	0403	170112
Véhicule autorité	GUELAUD Pierre	0413	15125
	GODOT Pierre	0413	23434
Véhicule info	AUBOURDY Christine	0404	194447
	AUBOURDY Maud		
Véhicule damier	WASSEF Damienne	0417	163736
	FOURCHER Laurent	0403	22386
Juge de faits	MICHON Elie	0403	4766

### ES1-3-5 : Le Moulin Neuf

Directeur ES	VIOLET Benoit	0404	207574
Directeur adjoint ES	LEPEULE Jacky	0408	13663

### ES 2-4-6 : Le Plessis

Directeur ES	POTHEAU Michel	0414	115790
Directeur adjoint ES	POTHEAU Marie Joëlle	0414	115791

### Commissaires techniques

Responsable	ALLOIN Christian	1610	13706
Membre	LEGRAND Jean Paul	0414	3935
Membre	PETITON Alain	0422	2732
Membre	DIVERT Bruno	0417	40573
Membre	BILLARD Loïc	0402	251873

### Commissaires Administratifs

Responsable	LEBROC Yvette	0404	201937
Membre	DA SILVA Martine	0413	144408
Membre	PATISSIER Céline	0403	227418
Membre	RODRIGUEZ Séverine	0403	216713

<b>Chargé des relations concurrents</b>	RABIAN Dominique	0404	20036
	LOIZEAUX Didier	0414	12037
<b>Informatique et classements</b>	PEUREUX Gérard	0305	11719
	PEUREUX Odile	0302	11716
<b>Médecin Chef au PC</b>	Dr FATHA Abdelhamid		

## 1.2P : Eligibilité

Le 10<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2019 coefficient 2
- Le Challenge Bourgogne Franche-Comté
- Le Challenge ASA71

## 1.3P : Vérifications

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

- Vérifications administratives  
26 Avril 2019 de 16h00 à 20h00  
27 Avril 2019 de 7h00 à 9h30
- Vérifications techniques  
26 Avril 2019 de 16h15 à 20h15  
27 Avril 2019 de 7h15 à 9h45

### Convocations

Les 2 sous articles suivants tiennent lieu de convocation pour les vérifications.

- **Vérifications administratives** : à la Piscine de Montceau les Mines

Groupe A/FA/GT: Le vendredi 26 Avril de 16h00 à 17h30

Groupe N/FN/R : Le vendredi 26 Avril de 17h30 à 19h00

Groupe F2000 : Le vendredi 26 Avril de 19h00 à 20h00

Tous groupes : Le samedi 27 avril de 07h00 à 09h30

- **Vérifications techniques** : à la piscine de Montceau les Mines

Groupe A/FA/GT: Le vendredi 26 Avril de 16h15 à 17h45

Groupe N/FN/R : Le vendredi 26 Avril de 17h45 à 19h15

Groupe F2000 : Le vendredi 26 Avril de 19h15 à 20h15

Tous groupes : Le samedi 27 Avril de 07h15 à 09h45

### 1.3.12P : Vérifications finales :

Les vérifications éventuelles seront effectuées au :

Garage Vacher Rue Régiment des Dragons à Montceau les Mines

Le taux horaire est de 60 euros TTC

## ARTICLE 2P : ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 3P : CONCURRENTS ET PILOTES

### 3.1P : DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS :

#### 3.1.5P : Engagement

Tous les équipages qui désirent participer au 10<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires doivent adresser au secrétariat du Rallye leur demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant **le 18 avril 2019 à minuit** (cachet de la poste faisant foi)

**3.1.10P : Le nombre d'engagés est fixé à 150 voitures maximum. (Moderne + VHC)**

**3.1.11P : Les droits d'engagement sont fixés à :**

Avec la publicité facultative des organisateurs	<b>340 €</b>
Licenciés ASA71	<b>320 €</b>
Sans la publicité facultative des organisateurs	<b>680 €</b>

Chèque à établir à l'ordre de MSI.

**3.1.12P : La demande d'engagement doit être accompagnée du montant des droits d'engagement**

**Aucun engagement ne sera pris en compte sans le règlement.**

Il est possible d'envoyer un chèque et de l'échanger contre des espèces aux vérifications administratives.  
**Les chèques seront encaissés une semaine avant le rallye.**

## ARTICLE 4P : VOITURES et ÉQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

### 4.3P : ASSISTANCE :

Conforme au règlement standard F.F.S.A. et selon road book du rallye.

#### 4.7P : Extincteur

Les extincteurs installés conformes à la liste n°16 devront être obligatoirement dégoupillés et/ou armés à partir de la sortie des vérifications techniques jusqu'à la sortie du parc fermé d'arrivée.

En cas de non-respect :

- Avant le départ : mise en conformité
- Pendant le rallye : pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification

## ARTICLE 5P : IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

### 5.1.P : IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## 5.2.P : PUBLICITE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

Les publicités obligatoires et facultatives ainsi que leurs emplacements seront communiquées par l'organisateur au plus tard lors des vérifications administratives.

## ARTICLE 6P : SITES ET INFRASTRUCTURES

### 6.1P : DESCRIPTION :

Le 10<sup>ème</sup> Rallye Régional des Gueules Noires représente un parcours de 117,5 kms et se déroule en 1 étape. Il comporte 6 épreuves spéciales totalisant 38,1 kms. Les épreuves spéciales sont :

ES 1-3-5 Le Moulin Neuf : 5,2 kms

ES 2-4-6 Le Plessis : 7,5 kms

L'itinéraire horaire figure à la fin de ce règlement.

### 6.2P : RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

#### **Trois passages maximum dans chaque spéciale**

Il est recommandé aux concurrents de faire preuve de beaucoup de prudence, de discrétion et de courtoisie vis-à-vis des riverains dans les localités traversées et de préserver ainsi l'avenir des rallyes.

Pendant les reconnaissances des panneaux seront placés sur les épreuves spéciales qu'il conviendra de respecter.

#### 6.2.5P : Durée des reconnaissances :

Les reconnaissances sont autorisées seulement aux dates et horaires suivants :

**Le dimanche 21 avril de 10h00 à 18h00**

**Le vendredi 26 avril de 14h00 à 20h00**

Le Road book sera distribué aux mêmes dates et horaires que les reconnaissances.

#### 6.2.7P : Pénalités

Conforme au règlement standard de la FFSA.

## ARTICLE 7P : DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 8P : RECLAMATIONS-APPELS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 9P : CLASSEMENT

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

## ARTICLE 10P : PRIX ET COUPES

Les prix sont répartis de la façon suivante :

	1er	2ème	3ème	4 <sup>ème</sup>	5ème
Général	300 €	200 €	100 €		
Groupe (1)	150 €	100 € si plus de 3 partants	70 € si plus de 6 partants		
Classe (1)	300 €	120 € si plus de 3 partants	80 € si plus de 6 partants	60 € si plus de 9 partants	30 € si plus de 12 partants
Féminine (1)	200 €				

(1) Les prix par Groupe / Classe / Féminin seront diminués de 50% dans le cas où il y aurait moins de 3 partants dans la catégorie concernée

Les prix sont cumulables, de nombreuses coupes récompenseront les lauréats.

## REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le samedi 27 Avril 2019 **après l'arrivée du dernier concurrent** à la piscine de Montceau les Mines.